



# Les droits des usagers, un changement de posture pour les professionnels

INTRA

<b>Prérequis</b>	Infirmier, aide-soignant, AMP, AVS, éducateur spécialisé, psychologue, cadre de santé.
<b>Compétences visées</b>	Mobiliser les droits des usagers dans la pratique au quotidien.
<b>Aptitudes</b>	Identifier les droits fondamentaux des usagers et être capable de les traduire dans les pratiques.

## Objectifs

Maîtriser les droits fondamentaux de l'utilisateur

- ▶ Les sept droits fondamentaux
- ▶ La mise en lien avec le concept de bientraitance
- ▶ Le changement de posture des professionnels à l'égard des usagers : une relation basée sur l'égalité.

S'approprier les outils qui garantissent les droits de l'utilisateur

- ▶ Les différents outils
- ▶ La notion de contractualisation : le droit et les obligations des professionnels (la déontologie infirmière)
- ▶ L'information du patient sur ces droits : identification du circuit existant : Qui ? A quel moment ? Comment ? les limites, etc.

Analyser l'impact de leur mise en œuvre dans la pratique au quotidien à partir de situations concrètes

- ▶ Le respect de la vie privée
- ▶ La liberté d'aller et venir
- ▶ Le droit à l'information : éclairer le choix du patient
- ▶ L'accompagnement individualisé
- ▶ Les directives anticipées



### Durée - Horaires

2 jours (Programmation toute l'année)  
9h-12h30 / 13h30-17h



### Encadrement

Professionnel·le diplômé·e d'Etat et/ou ayant obtenu un titre universitaire dans le domaine de la santé



### Méthodes mobilisées

Formation en Présentiel, observation, mise en œuvre, travaux de groupe



### Modalités d'évaluation

Evaluation en début et fin de formation (Quiz)



### Suivi de la formation

Feuille d'émargement signée par les stagiaires chaque demi-journée, Certificat de réalisation nominatif délivré à l'établissement en fin de formation



### Coût de la formation

Demandez votre devis



### Votre contact

Service Formation  
04 78 47 55 60  
esford@esford.fr  
Esford.org